



Renseignement technique AEA1 N° 27165

Titulaire

FORNAX AG Kamintechnik
Fabrikstrasse 1
4552 Derendingen
Schweiz

Fabricant

FORNAX AG Kamintechnik
4552 Derendingen
Schweiz

Groupe

440 - Conduits de fumée en béton

Produit

FORNAX MONOLITHKAMIN

Description

Système de conduits de fumée à une paroi:
matériau en béton léger dès 100mm (1500kg/m³), 1 canal,
Dimensions extérieures: 360x360 - 550x550mm
Dimensions intérieures: ø 160-300mm / carré 160x160 - 300x300mm

Utilisation

EI 90-RF1
Voir pages suivantes pour l'utilisation et l'installation.

Documentation

TU München, Dachau: Rapport d'essai 'Nr. 3542-25' (24.10.2016); Hersteller: Déclaration
des performances 'FORNAX Monolith' (30.12.2016)

Conditions d'essai

EN 1443

Appréciation

Classification selon EN-1443 T400;N1;D;3;G-50;R12;EI 90;

Durée de validité

31.12.2027

Date d'édition

07.09.2022

Remplace l'attestation du

22.03.2017

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie

Patrik Vogel

Frank Näher



CLASSIFICATION SN EN 1443 – T400; N1; D; 3; G-50; R12; EI 90-RF1

Classe de température	T400	= température nominale de fonctionnement 400°C
Classe de pression	N1	= pression d'essai 40 Pa pour les conduits de fumée fonctionnant sous pression négative
Classe de résistance aux condensats	D	= pour les conduits de fumée fonctionnant en ambiance sèche
Classe de résistance à la corrosion	3	= combustible bois naturel, charbon de bois, tourbe
Classe de résistance au feu de cheminée / Distance aux matières combustibles	G-50	= pour les conduits de fumée résistant au feu de cheminée = 50 mm de distance (X1)
Résistance thermique	R12	= 0.12 m ² K/W
Classe de résistance au feu	EI 90-RF1	= durée de la résistance au feu 90 minutes

INSTALLATION ET DISTANCES DE SECURITE PAR RAPPORT AUX MATERIAUX COMBUSTIBLES

Dans les maisons individuelles, dans les appartements et dans les bâtiments de taille réduite, hors du local où est installé l'appareil de chauffage

Distance de sécurité à partir du système de conduits de fumée = 50 mm (X1); les revêtements de sol, de paroi et de plafond visibles peuvent être posés au-delà de l'enchevêtrement, jusqu'à l'élément de protection incendie.

Dans les bâtiments avec plusieurs compartiments coupe-feu, hors du local où est installé l'appareil de chauffage

Distance de sécurité à partir du système de conduits de fumée = 50 mm (X1); les revêtements de sol, de paroi et de plafond visibles peuvent être posés au-delà de l'enchevêtrement, jusqu'à l'élément de protection incendie.